

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1195>



Sexualité désirée ou rapport sexuels consentis ?

- Féminisme -



Date de mise en ligne : samedi 17 novembre 2012

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

C'est également sur le terrain du personnel, du privé que réagissent les partisans du laisser faire ou de la légalisation en matière de prostitution. L'abolition du système prostitutionnel serait une interdiction faites aux femmes de disposer librement de leurs corps : « c'est la liberté de la femme de se prostituer et la liberté du consommateur si cette femme veut bien avoir un rapport avec lui, pourquoi l'Etat, le politique, va se mêler de légiférer la sexualité ? » Elisabeth Badinter, décembre 2011.

A aucun moment ne se pose la question d'où vient ce consentement, quelles sources idéologiques le sous-tendent, d'où vient cette décision de mettre sa sexualité au centre d'une relation de simple « consommation », pourquoi quelqu'un deviendrait un « consommateur » sans se poser la question des conséquences de ses actes ? Le fait qu'une femme se soumette à la prostitution n'est pas qu'un enjeu personnel. La place donnée à la prostitution dans nos sociétés, l'approche que l'on peut avoir par rapport à cette activité est collective et donc dépasse la sphère privée. De la même façon que les positions syndicales peuvent aller à l'encontre des salariés d'une entreprise (par exemple quand des salariés optent pour une baisse de salaire collective contre l'arrêt des licenciements) pour protéger leurs droits, le mouvement des femmes se positionne non pas contre les prostituées mais pour protéger leurs droits humains, éviter la mise à disposition de leurs corps à des clients contre rétribution financière.

Punir ?

Vouloir abolir le système prostitutionnel ne signifie pas punir les prostituées, bien au contraire. C'est en cela que la position abolitionniste, qui refuse toute forme de législation de la prostitution est différente de la position prohibitionniste qui réclame la punition des prostitué-es. Au motif de supprimer la prostitution, ce sont les prostituées qui ont été touchées en 2003 par le délit de racolage qui les punit de manière violente. Les associations féministes en demandent bien sûr le retrait. Le débat actuel se situe plutôt sur le terrain de la pénalisation des clients. Si on part du postulat que tout ou partie du corps humain est inviolable et ne peut pas être soumis à un contrat, que la prostitution n'est pas un métier comme un autre, la société doit protéger celles et ceux qui sont soumis à ce système. Dans tout cadre légal, la société punit celui qui abuse (comme par exemple l'employeur qui emploie au noir un-e salarié-e) pour l'empêcher de recommencer, comme la société a mis en place un système pénalisant la vente (les acheteurs) d'organes. Pourquoi la question de la prostitution serait hors cadre et les clients des prostituées ne seraient pas soumis à une contrainte (la pénalisation) dès lors qu'ils se permettraient de transgresser une loi ?

Des droits protecteurs

Le contexte sécuritaire actuel comme le danger pour les prostituées de devoir encore plus être cachées et donc moins visibles et moins « protégeables » est régulièrement invoqué. C'est pourquoi les revendications des abolitionnistes sont multiples et revendiquent des mesures réelles en faveur des prostituées (<http://www.abolition2012.fr/index.php/signez-l-appel>) comme la mise en place de moyens de protection et d'accompagnement social, incluant l'accès à la santé et au logement pour toutes les personnes prostituées et la mise en place de véritables alternatives à la prostitution, et l'ouverture de droits effectifs pour toutes les personnes prostituées, y compris étrangères.

Car effectivement, si la prostitution est liée notamment à la contrainte économique qui pèse sur les populations, c'est dans le cadre d'une politique plus globale concernant la santé, l'accès au travail, au logement que la lutte contre le système prostitutionnel trouvera des victoires.

Mais tous les leviers ne seront effectifs que si un travail politique d'éducation populaire de fond a lieu sur la place des femmes dans notre société, la place de la sexualité, des rapports sociaux de sexe. C'est la question de

Sexualité désirée ou rapport sexuels consentis ?

l'imprégnation collective de la domination masculine et d'une certaine idée de la sexualité et des rapports femmes-hommes qui devra être au coeur de la lutte contre l'esclavage sexuel que constitue la prostitution.

Ingrid Darroman